

Vœux adopté à l'unanimité
lors de la session du 25 et 26 mars 2024

Vigilance sur l'accès au droit à l'IVG

Le droit, déjà consacré par la loi en France depuis 1975, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) permet aux femmes de disposer librement de leur corps et de faire des choix en accord avec leur situation personnelle, familiale et sociale.

Mais ce droit est aujourd'hui soumis à de violentes remises en question.

Le Conseil départemental de la Nièvre et ses élus, conscients de l'importance fondamentale de la protection et de la garantie de ces droits, se félicitent par conséquent de l'inscription du droit à l'IVG comme un principe fondamental dans la Constitution française.

Le mouvement du Planning familial estimant qu'une « deuxième étape sera nécessaire pour améliorer l'accès et les moyens dédiés, car il existe encore de vraies difficultés d'accès à l'IVG », le respect des principes d'inclusion, de non-discrimination et d'égalité territoriale doit plus que jamais nous mobiliser.

Aussi, le Conseil départemental de la Nièvre reste vigilant afin d'accorder dans les meilleures conditions l'accès à l'IVG aux femmes nivernaises.

Pour 2023, le Centre de santé sexuelle (CSS) a accompagné presque 200 femmes dans leur choix de pratiquer une IVG ; seulement 12 d'entre elles ont dû avoir recours à un acte chirurgical, acte pratiqué au Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers (CHAN) ou au Centre hospitalier de Decize.

Le département de la Nièvre se situe dans la moyenne nationale avec entre 10 et 15 IVG pour 1 000 femmes, ces IVG pouvant être pratiquées dans ces centres hospitaliers, mais aussi par des praticiens libéraux (sages-femmes et médecins) et au Centre périnatal de proximité (CPP) de Clamecy.

Comment ne pas observer cependant qu'en 2022, 15 à 25 femmes nivernaises ont dû réaliser leur IVG hors du département ?

Le Conseil départemental de la Nièvre et ses élus resteront donc vigilants afin que l'accès à l'IVG reste concrètement garanti dans notre département, notamment en continuant d'accompagner le CSS et les installations de centres de santé.